

## La mésange charbonnière.

Impossible à confondre avec sa tête noire à larges joues blanches, le dessus vert olive et le dessous jaune vif traversé d'une bande noire (plus large chez le mâle que chez la femelle), la mésange charbonnière est bien connue du grand public. Parfois, elle est surnommée « le petit serrurier » à cause de son chant qui sonne comme la lime de l'artisan.



Peu farouche, acrobate, active, fouineuse et batailleuse, elle est présente partout où il y a des arbres, des haies, des buissons. Elle est notamment familière des jardins.

Dès le mois d'octobre, des groupes de mésanges nous arrivent d'Europe centrale et de Russie pour passer l'hiver chez nous.

A cette époque, ladite mésange est la première à venir aux mangeoires pour déguster ce qu'elle préfère, en l'occurrence les graines de tournesol.

Dès le début du printemps, la nourriture devenant plus abondante et variée, elle se nourrit volontiers d'invertébrés, chenilles, vers de graines ou de baies.

La mésange charbonnière installe son nid dans une cavité d'arbre ou de mur mais occupe aussi facilement les nichoirs artificiels ou même les boîtes aux lettres à l'ancienne mode ! La couvée annuelle est constituée de huit à treize œufs que couve la femelle alimentée par le mâle.

Les petits oisillons sont élevés par les deux parents et quittent le nid au bout de seize à vingt-deux jours.

Etant très répandue, vous ne devriez avoir aucun mal à observer cette mésange dans vos jardins ou au cours de vos promenades.

Norbert Lèches, adjoint à l'environnement.

## Agenda associatif et communal

### 11 mars:

Concours de boules challenge famille Carret et Net & Clair au boulodrome de Janneyrias.

### 15 mars:

Finale des challenges Carret et Net & Clair, et éliminatoires Simple M4 au boulodrome de Janneyrias.

### 19 mars:

Commémoration de la fin de la guerre d'Algérie.

11h, place du 19 mars 1962 (parking de la mairie)

### 19 mars:

Dons et talents organisé par le comité des fêtes

De 10h à 17h (exposants à partir de 8h) à la salle des fêtes.

Possibilité pour ceux qui le souhaitent de vendre leurs œuvres (peintures, poteries...)

Réservations :

Cdf38280janneyrias@gmail.com

### 25 mars:

Nettoyage de printemps rendez-vous à 8h30 à l'école des Fleurs.

### 26 mars:

Repas tête de veau de l'association JAN à la salle des fêtes.

### 07 avril:

Carnaval de l'école organisé par la Marelle des Fleurs

Ecole des Fleurs et stade bouliste

### 30 avril:

La chorale Jannechante vous convie à son concert en faveur de l'association « RETINA » à 16h00 à l'église de Janneyrias.

### Entrée libre



Mars-avril 2023

Directeur de la publication : Jean -Louis Turmaud

Rédaction/mise en page: Magali Laboureur

# Le P'tit Janneyssien

## VOTRE MAIRIE

### Horaires d'ouverture :

Lundi - 13H30 à 17H30

Mardi - 13H30 à 18H30

Mercredi - 13H30 à 17H30

Vendredi - 13H30 à 18H00

Fermée le jeudi et le samedi

### Contacts :

Tel: 04/78/32/02/43

accueil.secretariat@janneyrias.fr

### Derniers conseils municipaux :

- Mercredi 17 janvier
- Lundi 30 janvier
- Mercredi 1 mars

Comptes-rendus disponibles sur les panneaux d'affichage et sur le site [www.janneyrias.fr](http://www.janneyrias.fr)



Suivez-nous sur la page  
[Facebook](#)

## Informations Municipales

### Cimetière

La mairie va procéder, cette année, à l'enlèvement des concessions en état d'abandon et celles dont la date d'échéance est expirée, conformément à la réglementation en vigueur.

Pour tout complément d'information, veuillez laisser vos coordonnées à l'accueil de la mairie, afin que je puisse vous contacter.

Roger ALLIGIER

Adjoint en charge du cimetière.

### Communication aux entreprises

Le Gouvernement a mis en place plusieurs mesures pour limiter l'impact des hausses du prix de l'énergie. Il est important que toutes les entreprises qui le souhaitent puissent en bénéficier. Or, il apparait que seule la moitié des entreprises potentiellement concernées ont fait les démarches indispensables auprès de leur fournisseur d'électricité pour bénéficier de ces dispositifs.

Il est possible de le faire en passant par le site [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr) et d'envoyer l'attestation sur l'honneur à son fournisseur pour bénéficier des aides ou bien de le faire directement sur l'espace personnel de l'entreprise sur le site du fournisseur d'électricité.

Les services de l'Etat, particulièrement ceux de la direction des finances publiques, restent mobilisés pour répondre aux questions que les chefs d'entreprises de notre commune peuvent se poser.

tél: 07 78 11 83 31 et 04 76 85 74 20

courriel: [codefi.ccsf38@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:codefi.ccsf38@dgfip.finances.gouv.fr)

## Suez propreté

Passage du camion de  
balayage automatisé le  
18 avril

RANDSTAD vous accueille en mairie afin de vous faire découvrir ses offres d'emploi :

**Les 6 mars et 3 avril de 13h30 à 15h30**

[Merci de venir avec votre CV](#)

## Rénovation de l'ancienne salle du conseil municipal.



Au regard de la vétusté de l'ex-salle du conseil à l'ancienne mairie, un nécessaire rafraîchissement a été réalisé. Les travaux ont été exécutés par les employés communaux (retrait des anciennes tapisseries, lessivage, ponçage, colmatage des murs et des menuiseries, réalisation des peintures).

Bravo aux agents qui ont rendu une salle plus claire et plus accueillante !



## Le hall d'entrée de l'ancienne mairie fait peau neuve



Après de nombreuses années exposées aux intempéries, les boiseries vieillissantes du sas de l'ancienne mairie étaient en mauvais état. En conséquence, la municipalité a dû les remplacer et a opté pour un habillage en aluminium couleur anthracite.

Les parties métalliques seront repeintes prochainement.



## Dispositif FR Alert

FR-Alert est un nouveau système d'alerte des populations qui permet d'envoyer des notifications sur les téléphones mobiles des personnes présentes dans une zone concernée par un incident majeur (incendie de grande ampleur, tremblement de terre, inondation, accident industriel etc...). Développé par le ministère de l'Intérieur, ce dispositif est opérationnel sur le territoire national depuis le 21 juin 2022, et il est actif dans les départements métropolitains pour les téléphones mobiles dotés de la 2G, 3G, 4G et 5G.

Si vous vous trouvez dans une zone confrontée à une menace ou à un grave danger (n'importe où en France et DOM) vous recevrez une notification prioritaire qui arrive en même temps sur tous les téléphones mobiles. Elle s'affiche sur l'écran même si celui-ci est verrouillé, et peut être accompagnée d'un signal sonore spécifique et d'une vibration.

En revanche, la notification d'alerte n'apparaîtra pas sur les téléphones éteints ou en « mode avion ».

FR-Alert est conçu pour alerter toute personne présente dans la zone de danger grâce aux réseaux de télécommunications. Il n'est donc pas nécessaire de s'inscrire au préalable pour recevoir les alertes ou de télécharger une application mobile.

Site à consulter pour plus de renseignements : <https://www.fr-alert.gouv.fr/>

Référence juridique:

- Directive (UE) 2018/1972 du 11 décembre 2018 établissant le code des communications électroniques européen

Jean-Jacques LALLAIN, conseiller municipal délégué à la sécurité.

## Nouveau service de paiement de proximité

Les contribuables pourront payer, auprès des buralistes agréés, toutes les factures de la vie quotidienne : amendes, factures de service public (avis de cantine, de crèche, d'hôpital...) et leurs impôts de moins de 300 € (par exemple la contribution à l'audiovisuel public ou les petites taxes d'habitation ou foncières) :

- Pour l'essentiel des factures de la vie quotidienne (hors impôt), jusqu'à 300 € en espèces et sans limitation de montant en carte bancaire.
- Pour les impôts, jusqu'à 300 € uniquement, en espèces ou en carte bancaire.

Retrouvez la liste des buralistes partenaires agréés auprès de votre centre des Finances publiques ou sur le site [impots.gouv.fr/portail/paiement-proximite](https://impots.gouv.fr/portail/paiement-proximite)

Ce logo sera affiché chez les buralistes partenaires.

